



N° 1573 | DÉCEMBRE 2021
ISSN 0396-1745

La Lettre confédérale

À LA UNE

Emploi et handicap | Pages 2 et 3

DuoDay, rencontre annuelle du réseau des référents handicap, réponse de la secrétaire d'État Sophie Cluzel à la CFTC : la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées a permis l'émergence de belles initiatives et la réaffirmation de nos revendications.



UNE RENCONTRE AVEC

Jean-Charles Perron Administrateur CAF | Pages 4 et 5

« Je prends part à la politique familiale de mon département »

ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT

Agenda 2022 | Page 6

Bon de commande

En bref | Page 7

L'actualité du mouvement



Fanny Maréchal

La formation, un investissement nécessaire

Alors que la crise sanitaire vient une fois de plus troubler nos vies quotidiennes, nous comprenons que nous aurons à vivre encore longtemps avec ce virus et à avancer malgré diverses contraintes. Notre activité syndicale doit en effet se maintenir, car les travailleurs ont besoin de la CFTC, sur leurs lieux de travail et dans toutes nos structures. Je me réjouis donc de la vie qui s'y poursuit. Parmi les derniers événements marquants, plusieurs unions ont tenu leur congrès : je pense aux unions régionales Hauts-de-France, Normandie, Occitanie ou Île-de-France, aux unions départementales de la Meuse ou de la Moselle. De nouveaux dirigeants prennent des responsabilités, et nous comptons sur eux pour apporter savoir-faire, idées et projets en vue du développement de la CFTC. Il n'est pas question de laisser nos membres de conseil livrés à eux-mêmes – d'autant plus s'il s'agit d'un nouveau mandat ! Cette prise de fonction se doit d'être accompagnée. La Confédération met donc l'accent sur la nécessité de la formation, individuelle ou collective. Ses vertus sont multiples. Elle permet aux élus de comprendre ce qui est attendu d'eux ainsi que les rôles respectifs des structures CFTC, de découvrir (ou redécouvrir) tous les moyens mis à leur disposition. Elle facilite aussi la perception de la spécificité de la CFTC et de ses analyses dans le paysage syndical français. Certes, cette formation implique d'y consacrer du temps... Mais c'est un investissement nécessaire pour faire preuve d'efficacité et être en mesure de rivaliser avec nos concurrents. Pour cette raison, nous insistons sur la formation, au point de la rendre obligatoire à certains niveaux de responsabilité. La Confédération est à votre service pour vous aider et vous conseiller, de même que les référents formation de vos structures. Vous pouvez aussi vous rendre directement sur la plateforme CFTC Formation, via CFTC L'App, la nouvelle application qui soutient votre engagement syndical. Téléchargez-la sans tarder pour bénéficier des infos, services et contacts utiles ! Les équipes confédérales sont plus que jamais à vos côtés et vous souhaitent une douce fin d'année 2021 !

Ce numéro comprend l'encart :
« Négocier un PSE ».

Éric Heitz
Secrétaire général

EMPLOI ET HANDICAP

La CFTC en DuoDay

Une journée dédiée à l'accueil d'un travailleur en situation de handicap dans les entreprises, collectivités et associations, pour, ensemble, dépasser nos préjugés. C'est le principe du DuoDay, initiative annuelle soutenue par la CFTC. Ce 18 novembre, le siège confédéral recevait Boubakar Seck.

Boubakar Seck s'installe à l'un des postes du siège confédéral de la CFTC. Il extirpe de sa pochette un outil atypique : une loupe électrique. Grâce à elle, il s'acquitte de la première mission qui lui a été confiée, une mission d'archivage.

Boubakar Seck est reconnu travailleur handicapé¹ en raison d'une déficience visuelle. Ce qui ne l'empêche pas de rechercher un emploi en bureautique. Quand nous lui demandons les aménagements de poste qui conditionnent son recrutement, il nous sourit. «Aucun, dit-il tranquillement. J'ai ma loupe. Il me faudrait aussi un clavier adapté. Certains sont en braille, mais moi, j'ai juste besoin que les caractères soient grossis.» À 45 ans, ce natif de Dakar a eu le courage de reprendre les études qu'il n'a pas pu suivre, plus jeune. «Je suis en 2^e année de formation au Centre Forja², à Paris. En plus de la maîtrise des logiciels et outils informatiques, j'apprends beaucoup d'autres choses. Par exemple, je suis inscrit à l'atelier entreprise, à des modules de méthodologie, de prise de parole en public... Je bénéficie d'un coaching global. J'apprécie énormément, cela me donne plus d'assurance.»

Ce manque de confiance, avoué à demi-mot, nous fait mal. Car son parcours professionnel se révèle riche, susceptible d'intéresser plus d'un recruteur : dix années passées à travailler dans l'entreprise familiale, la rencontre de gens d'expérience au sein de plusieurs associations de quartier, trois ans d'engagement bénévole à la Croix-Rouge pour porter les premiers secours lors de grands événements... Il conjugue à cela une détermination sans faille. «J'ai bien avancé dans la prise en main des outils informatiques. Je n'ai pas encore totalement atteint les objectifs que je me suis fixés, mais je suis prêt à tout entreprendre pour renforcer mon employabilité. Quant aux trajets domicile-travail, ils ne m'effraient pas. Je suis autonome lors de mes déplacements, j'ai appris à prendre mes repères. Je suis venu assez facilement à la CFTC. Je ne parvenais simplement pas à lire le numéro qui figure sur l'immeuble. Alors, j'ai sorti ma loupe pour m'assurer que j'étais arrivé à bon port.» Rapidement, il n'est plus question de handicap. La conversation s'oriente sur l'athlétisme, le foot, et ses préférences de supporter.

Adaptabilité, volonté : deux qualités fort précieuses aux yeux des employeurs, dont les personnes en situation de handicap font preuve jour après jour. Des aménagements minimalistes (donc, peu onéreux), où il est surtout question de matériel (clavier, fauteuil...). Les rencontres du DuoDay permettent



Crédit : B. Gouédard

ces prises de conscience qui, espérons-le, peuvent infléchir le taux d'emploi des personnes handicapées. Celui-ci stagne en effet à 3,5% ces dernières années, au lieu des 6% prévus par la loi³. Elles nous rappellent aussi combien une société où les personnes doivent s'adapter à leurs postes de travail respectifs est bien peu enviable et qu'il devient urgent d'adopter une perspective inverse – celle de postes enfin adaptés à la personne, dans toutes ses spécificités.

■ MV

1. Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) - 2. Soutenu par la Fondation OVE, ce centre est dédié à l'insertion des personnes non voyantes et malvoyantes dans le monde professionnel - 3. Le taux d'emploi direct est resté « stable » à 3,5% des effectifs en équivalents temps plein entre 2016 et 2019, au lieu des 6% prévus par la loi dans les établissements d'au moins 20 salariés. Étude de la Dares du 9 novembre 2021.

Référents CFTC : l'employabilité en débat

Le réseau des référents handicap CFTC a tenu sa rencontre annuelle les 17 et 18 novembre, à Paris. Plusieurs acteurs du handicap étaient invités. En particulier, un échange de points de vue a eu lieu avec Hervé Delacroix. Cet administrateur de l'association APF France Handicap

propose un autre modèle d'employabilité. Selon lui, il ne s'agit pas seulement de revendiquer, pour les personnes en situation de handicap, le droit de travailler... quitte à occuper une position marginale et stigmatisante. Il s'agit au contraire de penser une organisation du travail qui prenne en compte les besoins de chacun, valide ou non, tout en lui permettant d'apporter sa contribution. Dans ce nouveau cadre, les besoins spécifiques deviendraient des besoins ordinaires. Par ailleurs, les référents handicap CFTC ont échangé sur leurs actions respectives et ont réfléchi, par petits groupes, à de nouvelles idées pour développer leur réseau.

■ LB



Crédit : B. Gouédard

Le handicap au cœur du dialogue social

La CFTC a choisi le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (du 15 au 21 novembre dernier) pour rappeler l'une de ses revendications fortes : **intégrer une journée sur le handicap à la formation des élus CSE** prise en charge par l'employeur. Elle a relayé cette proposition à Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, tout en s'entretenant avec elle, plus largement, des moyens de faire bouger les lignes. Sophie Cluzel a insisté sur l'accompagnement à opérer au sein des entreprises.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur le site cftc.fr !



«Il est nécessaire d'inclure les questions de l'insertion et du maintien en emploi des personnes handicapées au cœur du dialogue social. C'est aux CSE d'assurer ce rôle de vigie. Le handicap doit systématiquement être abordé dans le cadre des négociations obligatoires sur la qualité de vie au travail, la gestion des emplois et

des parcours professionnels comme la loi le prévoit.

*En matière d'insertion, le CSE peut s'investir pour le **lancement d'un plan d'action handicap** en invitant la direction à s'engager dans une politique handicap structurée et en étant pleinement associé à la construction d'une feuille de route fixant des objectifs précis en termes de sensibilisation du personnel, d'emploi, mais aussi d'achats inclusifs.*

*S'agissant du maintien en emploi, le CSE doit être en veille pour **repérer les situations à risque**. N'oublions pas que 80% des handicaps sont invisibles ! Trop souvent, les salariés en situation de handicap n'osent pas en parler et la compensation permanente de ces troubles invisibles provoque parfois des variations de performance au travail pouvant aller jusqu'au burn-out. Il appartient ensuite au CSE de participer à la dynamique pour créer des solutions et suivre la situation. »*

■ Propos de la secrétaire d'État, Sophie Cluzel, recueillis par Jean-Michel Tessier, secrétaire général adjoint chargé du Handicap à la CFTC, et François Cosker, délégué national Handicap CFTC.

Crédit : Secrétariat d'État aux Personnes handicapées

JEAN-CHARLES PERRON, ADMINISTRATEUR CAF

« Je prends part à la politique familiale de mon département »

Jean-Charles Perron est salarié dans une entreprise de nettoyage industriel de l'Allier. Militant CFTC de longue date, il a décidé de s'engager exclusivement pour la caisse d'allocations familiales de son département. Il en est aujourd'hui le 3^e vice-président.

Tout le monde connaît « la CAF », mais beaucoup moins ses rouages...

Jean-Charles Perron : Au niveau national, la Cnaf¹ est pilotée par un directeur général et un conseil d'administration paritaire². La présidence de ce CA est assurée par la CFTC en la personne d'Isabelle Sancerni. La Cnaf définit la stratégie de la branche Famille de la Sécurité sociale et les axes de la politique d'action sociale³. L'application et la gestion de cette stratégie sont assurées par les 101 caisses d'allocations familiales (CAF) du territoire national. Les politiques peuvent malgré tout différer d'un département à l'autre, pour s'adapter au contexte. Chaque caisse dispose d'un budget.

Vous parlez d'adaptation départementale. Quel exemple pouvez-vous citer ?

Dans l'Allier, le salaire médian est beaucoup plus faible que le salaire médian national. Nous agissons en fonction de cette situation. Par exemple, la CAF du département possède un centre de vacances. Des familles bénéficient de séjours dans ce centre, via des chèques-vacances ANCV, en fonction de leurs ressources. Et, afin de lisser le reste à charge de ces foyers, nous avons décidé de retenir une petite somme sur leurs prestations mensuelles.

Plus largement, quels sont les pans d'intervention de la CAF ? Et quel est votre rôle ?

La CAF ne fait pas que verser des prestations d'aide sociale; c'est un partenaire plus que majeur de la politique départementale. Ses administrateurs la représentent dans les offices HLM, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les foyers de jeunes travailleurs... Au sein de la commission d'action sociale, il est décidé de l'attribution de subventions à tel ou tel projet de partenaires – communes, associations ou entreprises – en faveur d'équipements destinés aux enfants, aux jeunes ou aux familles. Dans l'Allier, il existe aussi la commission «secours et prêts», qui accorde des prêts ménagers (pour une voiture nécessaire au maintien dans l'emploi, par exemple).

Personnellement, je préside la commission de recours amiable, seule commission obligatoire des CAF. L'objectif est de résoudre les litiges entre la caisse et les allocataires, comme les trop-perçus ou les moins-perçus. J'interviens



Crédit : DR

Jean-Charles Perron, administrateur à la CAF de l'Allier, est aussi un passionné de rugby...

aussi directement, physiquement ou par téléphone, en tant qu'intermédiaire entre les allocataires et la caisse, dans les antennes de la CAF et les permanences CFTC. Et, en tant que 3^e vice-président, je représente parfois la CAF aux inaugurations de sites.

Combien de temps cela vous occupe-t-il ?

L'ensemble de ces activités représente en moyenne une semaine par mois (en comptant les réunions du conseil d'administration), réparties en heures, demi-journées et journées complètes.

Vous paraissez passionné et très investi. Qu'est-ce qui vous motive dans cette mission ?

Être pleinement dans le concret. Je me consacre à ma caisse pour que les foyers puissent concilier vie familiale et vie professionnelle, dans des logements dignes et un cadre de vie agréable. Participer à l'élaboration de conventions territoriales globales avec divers partenaires nous permet d'avancer dans ce sens. J'apprécie de prendre part à la

Futur mandaté ?

Les conseils d'administration des organismes de sécurité sociale doivent être installés en janvier 2022 (recouvrement, maladie, famille, vieillesse, AT-MP). Devenir administrateur dans l'un de ces organismes vous intéresse ? Rapprochez-vous de votre UD !

En toute sérénité

Lorsque l'on s'engage comme administrateur dans une caisse de sécurité sociale pour la CFTC, on devient « salarié protégé ». Votre employeur ne peut en aucun cas refuser de vous laisser participer à une réunion et vous ne perdez pas d'argent. La fonction d'administrateur n'est pas rémunérée, mais vous êtes dédommagé des frais engagés dans le cadre du mandat. En particulier des pertes de salaire et frais de déplacement ou de séjour. Vous bénéficiez, en outre, du droit à la formation nécessaire à l'exercice de votre fonction et de la protection contre le licenciement.

politique familiale de mon département et d'en constater les résultats. Voir des enfants heureux me fait vraiment plaisir. À l'occasion des inaugurations d'infrastructures, je commence systématiquement mes discours par : « *Bonjour les enfants !* » Dans les instances de la CAF, il est très intéressant de travailler avec des membres d'autres organisations syndicales et des personnes de milieux socioprofessionnels variés. Nous sommes nombreux à avoir plusieurs casquettes : militants associatifs, élus municipaux... Ces échanges avec des personnes engagées, qui connaissent bien leur territoire, se révèlent très riches. Ils nous permettent de faire preuve d'un pragmatisme local précieux.

■ Propos recueillis par SB

1. Caisse nationale des allocations familiales. Les quatre grands domaines d'intervention de la branche Famille sont la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la solidarité et l'insertion, le logement et le cadre de vie - 2. Le conseil d'administration de la Cnaf est composé de représentants des salariés, des employeurs et des familles, ainsi que de personnalités qualifiées nommées par le gouvernement 3. Dans le cadre de la COG (Convention d'objectifs et de gestion) négociée avec l'État.

En bref

POUR 2022, NOTRE CARTE DE VŒUX S'ILLUSTRE !

Placée sous le signe de la toute nouvelle App CFTC, la carte de vœux vous permet d'en faire la promotion à vos contacts... tout en leur souhaitant le meilleur pour 2022 ! Cette version exclusivement numérique sera disponible dans la « Boîte à outils » de l'App CFTC à partir du 20 décembre.



PPG INDUSTRIES : COLÈRE BLEUE

Les salariés CFTC de PPG Bezons, avec leur délégué syndical Laurent Gérard, ont participé, le samedi 27 novembre, à une manifestation à Paris. Cyril Chabanier, président de la CFTC, était à leurs côtés. Devant le ministère de l'Économie et des Finances, ils ont réclamé une intervention de l'État contre un projet de PSE menaçant 208 emplois. Ils reprochent au groupe américain qui a racheté leur entreprise en 2015 de ne pas avoir assez investi pour la pérenniser. Celui-ci a pourtant réalisé 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 71 millions à Bezons (Val-d'Oise). Et perçu 3,1 milliards d'aides de l'État !



Crédit : Bernard Gouédard

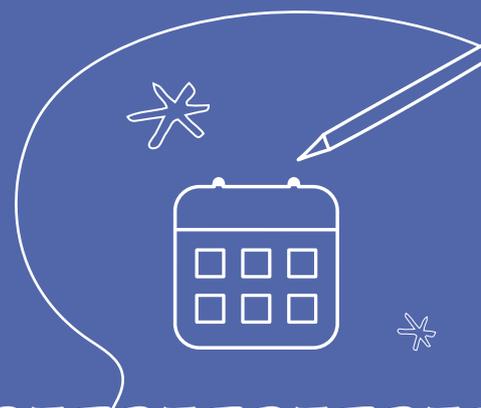
Commandez votre agenda CFTC 2022



L'agenda CFTC 2022 avec :

- le répertoire du réseau CFTC
- l'information pratique et juridique

Afin de faciliter le système de commandes, ces dernières seront compilées chaque 25 du mois, puis expédiées durant la quinzaine du mois suivant*



Bon de commande à retourner à la boutique CFTC

45 rue de la Procession - 75015 Paris • Tél. : 01 73 30 43 50 • Fax : 01 73 30 49 18
E-mail : laboutique@cftc.fr

AGENDA DE DE POCHE 8,8 X 17 CM		
PRIX UNITAIRE € TTC	QUANTITÉ	MONTANT
1,38 €		

AGENDA DE DE BUREAU 16 X 24 CM		
PRIX UNITAIRE € TTC	QUANTITÉ	MONTANT
4,34 €		

NOM ET ADRESSE OÙ DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE LA COMMANDE	
NOM :	
AD. :	
CP :	VILLE :
TÉL. :	
E-MAIL :	
RÈGLEMENT	
<input type="checkbox"/> chèque bancaire ou postal à l'ordre de la CFTC	
<input type="checkbox"/> débit d'office uniquement pour les FD, UD et UR dont le compte est positif	

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE DE CELLE DE L'EXPÉDITION	
NOM :	
AD. :	
CP :	VILLE :
TÉL. :	
E-MAIL :	
DATE SIGNATURE (OBLIGATOIRE POUR LES FD, UD, UR)	

*Offre valable en France métropolitaine, DOM et TOM. À partir de 1 exemplaire, livraison franco de port sur toute la France, y compris dans les Drom-COM. Pas de livraison selon demande particulière (ex: livraison à un étage). Premières expéditions durant la première quinzaine d'octobre 2021.

En bref

Le socle de l'engagement

Trop souvent, les conflits naissent de l'incompréhension ou de la méconnaissance des règles partagées qui font notre «Mouvement». Pour les prévenir, une nouvelle «**Charte du dirigeant CFTC**» vient éclaircir les droits, devoirs et engagements de chacun. Véritable cadre éthique en matière d'action et de représentation, elle s'adresse à chaque président, SG et trésorier, ainsi qu'à leurs adjoints et aux membres du conseil de toute structure. Consultez-la sur Inaric, onglet «Manuels et documents».

Vos congrès en région

- **UD de la Loire-Atlantique** (congrès extraordinaire), à Nantes, le 13 décembre 2021.
- **Fédération générale des Transports CFTC**, à Tours, du 26 au 28 janvier 2022.

Difficultés de compta ?

La CFTC a fait appel à I-Tool, éditeur français de logiciels de gestion, pour proposer une aide comptable adaptée aux syndicats. L'idée : **remplacer Cosimo**, devenu obsolète, et répondre au plus près à vos besoins et usages. La solution négociée intègre un accompagnement personnalisé et diverses fonctionnalités: support technique et hébergement, VPN... Le transfert des données depuis Cosimo est assuré, ainsi que la mise en place de liens avec Inaric pour la gestion des cotisations. Le tarif est de 237,60€ TTC la 1^{re} année, soit 19,80€ TTC par mois. Des sessions de formation sont prévues à compter de ce mois. Pour toute inscription, contactez le service confédéral Formation et Paritarisme : sfep@cftc.fr. Et pour plus d'infos, n'hésitez pas à joindre votre interlocutrice dédiée CFTC chez I-Tool : Christelle Morin au 06 49 67 26 91 ou advitool@itool.com.

Inaric : mieux accueillir l'adhérent

De nouvelles fonctions sur Inaric viennent d'être mises en place pour faciliter la gestion de nos adhérents.

- Pour un meilleur accueil, le module «Suivi du nouvel adhérent» permet de générer un message automatisé, avec information sur les services CFTC, et d'organiser un 1^{er} contact.

- Pour un meilleur suivi, il est possible d'observer ses changements de coordonnées téléphoniques, mail ou postales depuis ce module («Modifications d'infos»). Surtout, une alerte mail a été créée sur le **transfert d'adhérents entre syndicats**. Dans ce cas, le responsable du syndicat destinataire reçoit automatiquement un mail précisant l'identité de l'adhérent transféré, le syndicat d'origine, et le nom du contact qui a effectué cette opération. Pratique pour éviter les pertes de lien en cas de changement d'entreprise ou de déménagement.

Pour plus d'infos, retrouvez-nous en ligne pour «**Les mardis d'Inaric**» (inscriptions sur inaric@cftc.fr).

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi